

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Francine Dufour

<https://www.cadre21.org/membres/ed51fbf61d64943ac2ca297f>

Date d'obtention : 2020-12-03 19:11:25

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Parler à l'auteure et à la victime du signalement, les rassurer et les soutenir.

Évaluer l'incident.

Remplir la grille d'évaluation pour chaque personnes liés à l'incident.

Vérification des infos avec témoins et jeunes impliqués.

Si acte malveillant, contacter la police immédiatement. et ne pas parler à l'instigateur.

Parler à l'instigateur si acte impulsif et confisquer le cellulaire si il y a lieu dans les 2 deux cas.

Informar la police de notre intervention.

Communication aux parents de la victime, de l'instigateur et des autres jeunes impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que si le geste est malveillant, il ne faut pas poser de questions à l'instigateur, signaler à la police immédiatement.

Confisquer le cellulaire et le déposer dans un sac de plastique.

Qu'il faut remplir la grille d'évaluation pour chaque jeunes impliqués.

Que chaque situation est différente, mais qu'elles doivent tous être traité avec quasi le même protocole.

Que la méthode Sexto semble très efficace et qu'elle permet de bien orienter nos interventions.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

De devoir décider si le geste de l'instigateur était malveillant ou impulsif. De démêler les zones grises afin de bien définir le geste.